



Compte Rendu

Commission des finances 2-2020

du 4 Novembre 2020

Membres présents : *Pascale Labedens, Christine Garré, Christian Bourbon, Bernad Bats, Charles Rocheteau, Julien Lacaze, Sylvie Dubertrand, Jean-Louis Lassalle, Dominique Aymard, Patricia Bazet, Stéphanie Fischer, Alexis Bonnargent, Frédéric Ré, Dominique Delluc, Corine Larmitou*

Membres Excusés : *Pierre Renond, Martine Escoubas-Gomez*

Membres Absents : *Véronique Soubabère, Mireille Baradat, Vanessa Vo Van Tao, Bernadette Aragon, Christine Guillard, Céline Mauran, Sandra Ducès*

Ordre du jour

- 1- Point comptable et financier
- 2 – Situation COVID – Mesures en faveur des résultats d'investissement
- 3- Délibérations et décisions modificatives du prochain conseil communautaire
- 4- Fonds de concours
- 5 - Questions diverses



Rappel du contexte budgétaire

Préambule : Le budget 2020 s'est inscrit dans le contexte particulier de la crise sanitaire et de renouvellement du conseil communautaire.

Dès l'annonce du confinement les services, sur demande et présence du président, se sont rencontrés pour trouver des mesures fortes pour faire face à cette crise dont l'impact financier est important.

A l'issue de ces rencontres, les décisions ont été présentées en réunion des maires et retranscrites lors du vote du budget.

Ensemble des services

- Optimisation des frais de téléphonie et d'assurance
- Démarche engagée sur la réduction des frais postaux par envoi dématérialisé
- Plan de formation des agents réduit à l'indispensable pour 2020
- Contrôle strict sur les frais de déplacements
- Report des Fonds de Concours en 2021 (sauf ceux actés en 2020)
- Réduction des coûts des fournitures administratives par référencement des articles
- Embauche d'un informaticien de septembre à décembre 2020

Budget Principal

- Arrêt de l'impression du livret de rentrée scolaire – Réflexion sur les règlements intérieurs et dématérialisation des inscriptions scolaires
- Fermeture centre de loisirs de Rabastens au 7 août 2020 + ALSH de Labatut/Lascazères sur l'extrascolaire envoyés à Maubourguet pour 2020
- Travaux sur les bâtiments communautaires réduits à l'indispensable sur 2020
- Arrêt de la banquetteuse en 2020 et réflexion sur la prise en charge du coût de l'épareuse
- Mise en service du snack de la piscine en régie dès 2020
- 1 seul bulletin communautaire en 2020
- Lettre d'information thématique adressée aux communes par mail avec possibilité laissée à chaque mairie d'imprimer et de distribuer à ses administrés

Pole environnement

- Réduction des coûts au strict minimum – 0€ de crédit budgétaire pour de nouveaux investissements

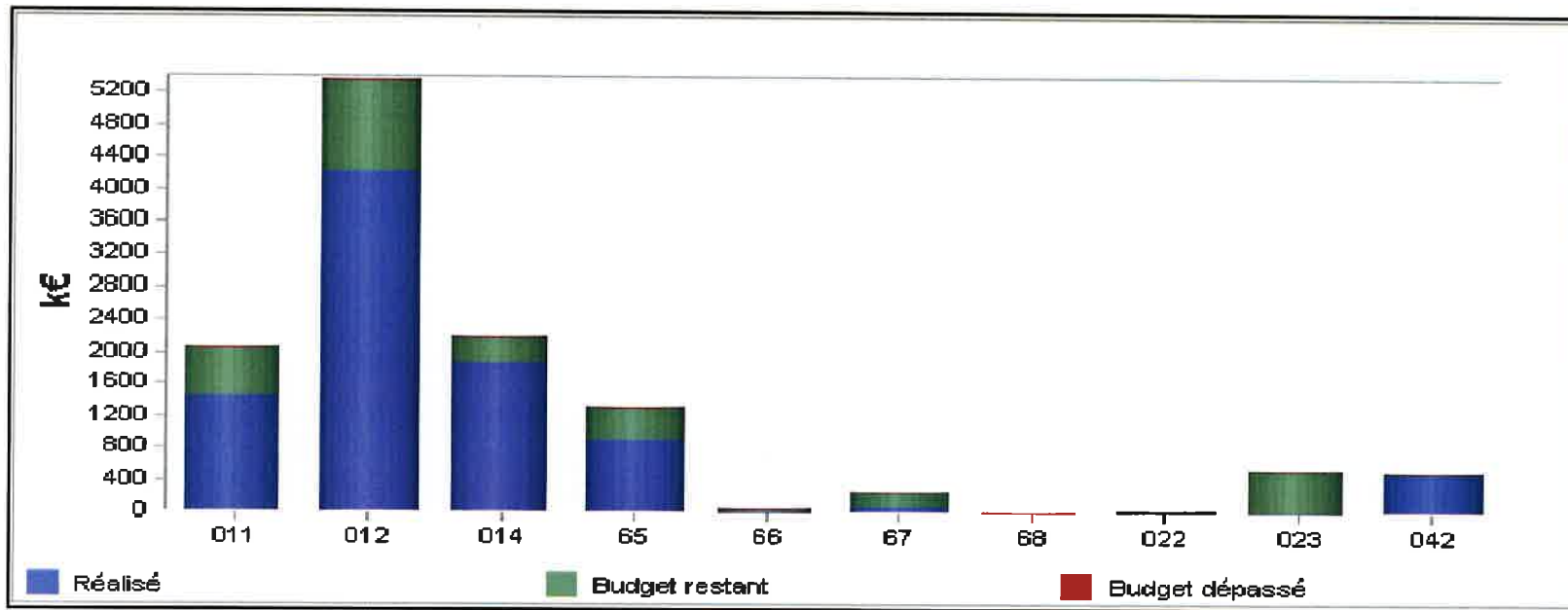
POINT COMPTABLE



- Budget principal :
- Centre Multimédia :
- Hôtel d'Entreprises :
- Budget Ordures ménagères :



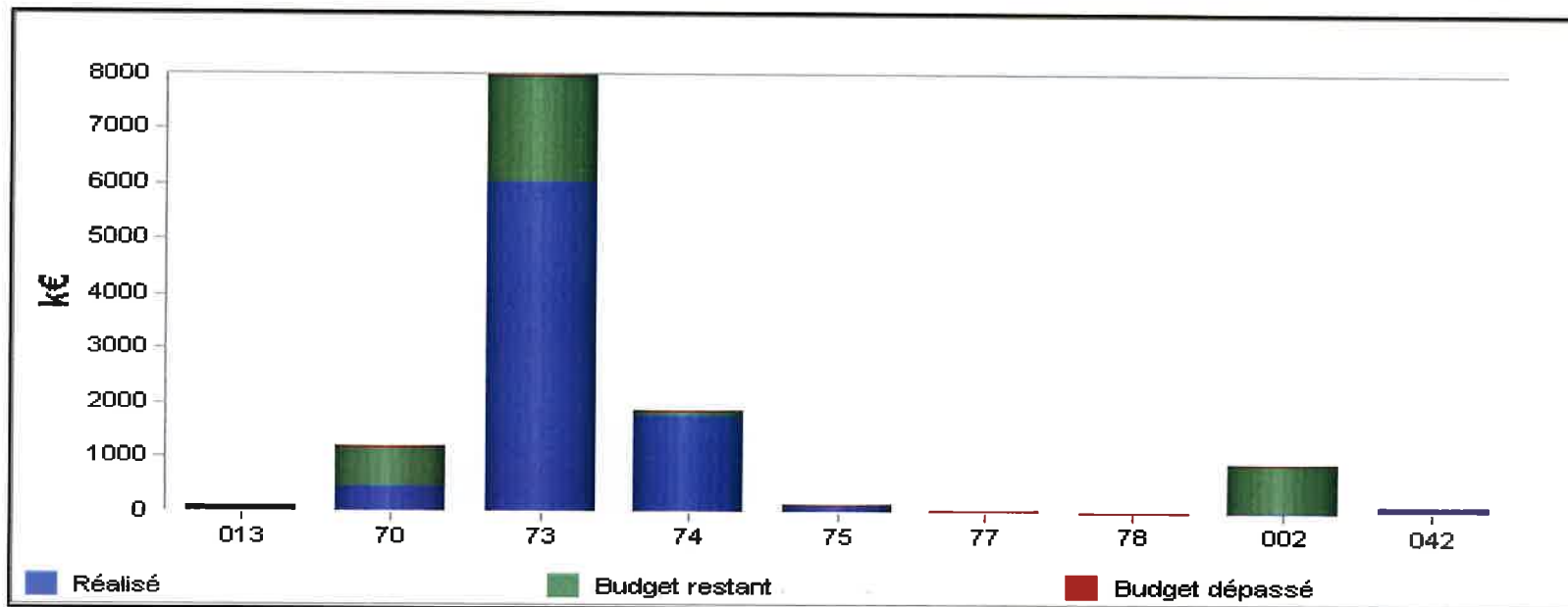
Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Dépenses - CC ADOUR MADIRAN BUDGET PRINCIPAL - 2020



Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	2 050 000,00	1 444 936,81	70,48%
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 370 000,00	4 247 481,49	79,10%
014	Atténuations de produits	2 167 863,00	1 863 775,59	85,97%
65	Autres charges de gestion courante	1 329 376,32	909 339,70	68,40%
66	Charges financières	37 809,00	10 797,16	28,56%
67	Charges exceptionnelles	270 906,00	67 194,94	24,80%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	17 143,00	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	545 011,01	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	523 009,62	523 009,62	100,00%
	TOTAL DEPENSES	12 321 117,95	9 066 535,31	73,59%

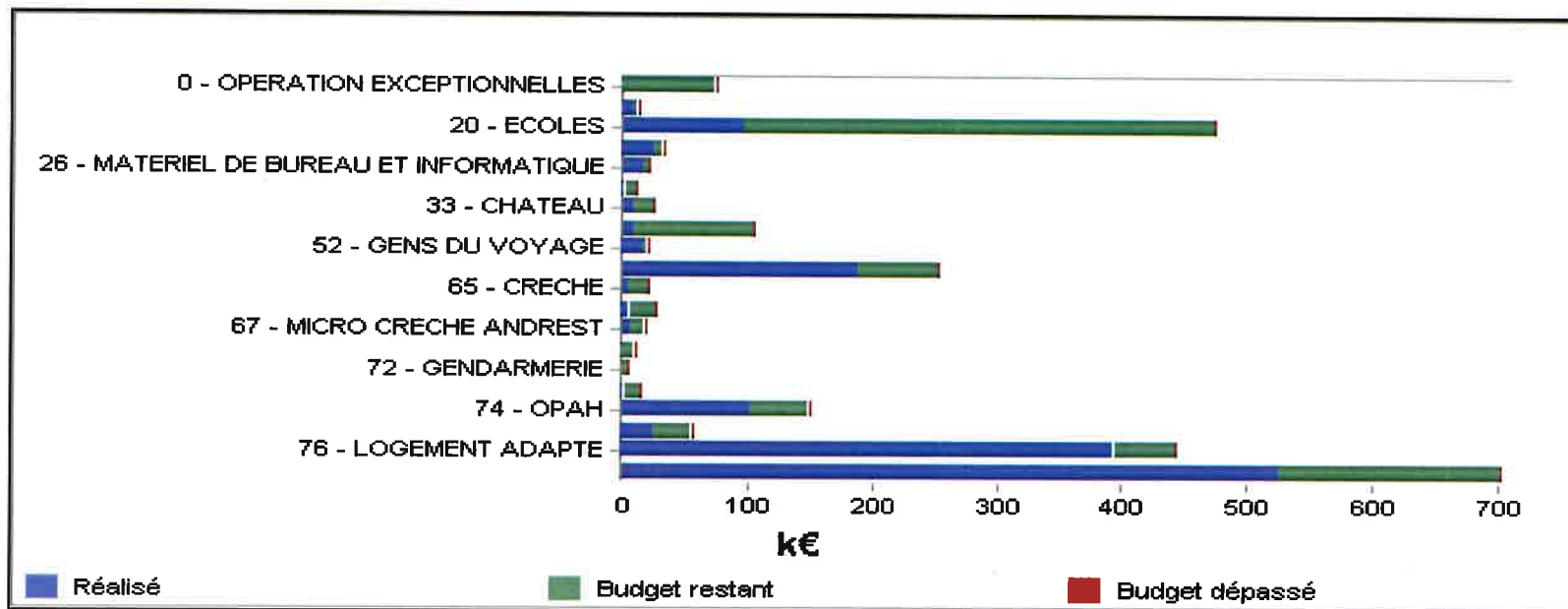
Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
75	FERME AURENSAN	56 656,70	25 338,43	44,72%
76	LOGEMENT ADAPTE	442 468,00	394 601,58	89,18%
81	MATERIEL BRIGADE	56 500,00	43 092,47	76,27%
82	TRAVAUX DE VOIRIE	127 871,80	132 085,56	103,30%
83	ATELIER TECHNIQUE - BÂTIMENT	185 000,00	179 540,00	97,05%
85	PLUI	182 452,42	130 794,00	71,69%
86	DIGITALISATION CADASTRALE	15 000,00	0,00	0,00%
90	FOND DE CONCOURS	125 000,00	37 327,25	29,86%
92	TEPCV	10 000,00	2 116,80	21,17%
	TOTAL DEPENSES	2 469 326,12	1 442 574,47	58,42%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Recettes - CC ADOUR MADIRAN BUDGET PRINCIPAL - 2020



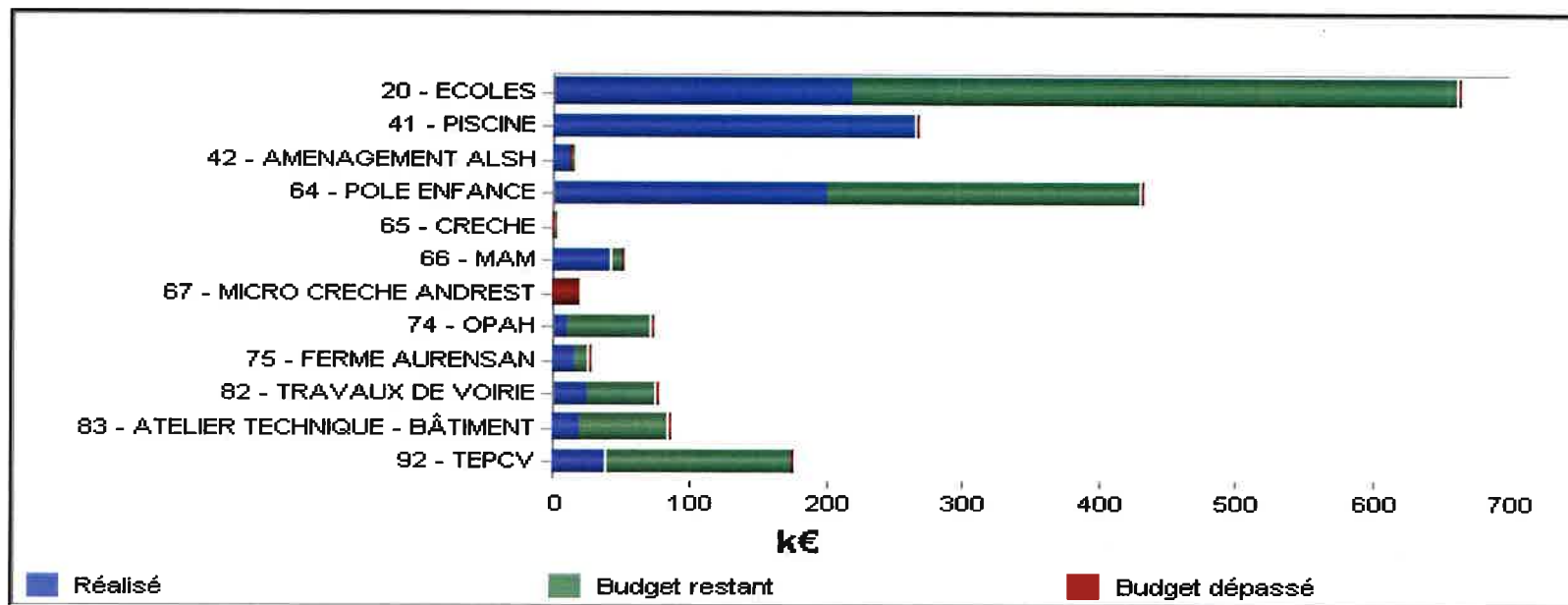
recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	74 420,00	91 888,54	123,47%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 204 980,00	452 561,12	37,56%
73	Impôts et taxes	7 994 700,00	6 045 018,30	75,61%
74	Dotations, subventions et participations	1 875 147,00	1 744 148,74	93,01%
75	Autres produits de gestion courante	155 000,00	148 095,82	95,55%
77	Produits exceptionnels	26 500,00	37 383,81	141,07%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	10 000,00	0,00	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	860 933,95	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 437,00	109 437,00	91,63%
	TOTAL RECETTES	12 321 117,95	8 628 533,33	70,03%

Détail des opérations d'équipement - Dépenses - CC ADOUR MADIRAN BUDGET PRINCIPAL - 2020



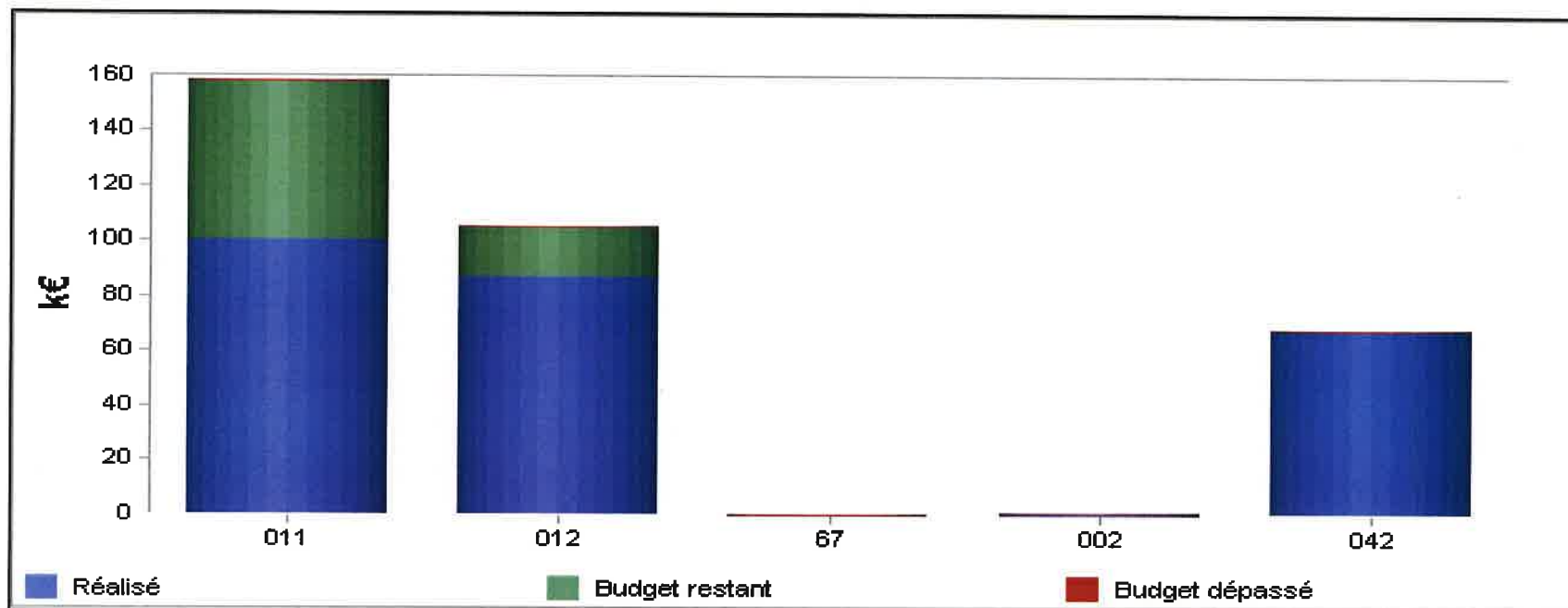
Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
0	OPERATION EXCEPTIONNELLES	73 643,50	0,00	0,00%
10	MATERIEL DIVERS	11 306,10	9 127,30	80,73%
20	ECOLES	473 611,90	97 197,54	20,52%
23	COMMUNICATION	33 064,00	26 001,17	78,64%
26	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	19 153,64	16 643,06	86,89%
32	MEDIATHEQUES	10 000,00	1 998,44	19,98%
33	CHATEAU	25 000,00	8 478,12	33,91%
41	PISCINE	103 740,28	7 274,88	7,01%
52	GENS DU VOYAGE	20 104,58	18 602,91	92,53%
64	POLE ENFANCE	253 012,37	188 998,57	74,70%
65	CRECHE	21 057,24	3 450,92	16,39%
66	MAM	26 564,68	6 800,36	25,60%
67	MICRO CRECHE ANDREST	18 118,91	8 174,11	45,11%
71	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	10 000,00	0,00	0,00%
72	GENDARMERIE	5 000,00	0,00	0,00%
73	POLE	15 000,00	1 326,00	8,84%
74	OPAH	150 000,00	103 605,00	69,07%

Détail des opérations d'équipement - recettes - CC ADOUR MADIRAN BUDGET PRINCIPAL - 2020



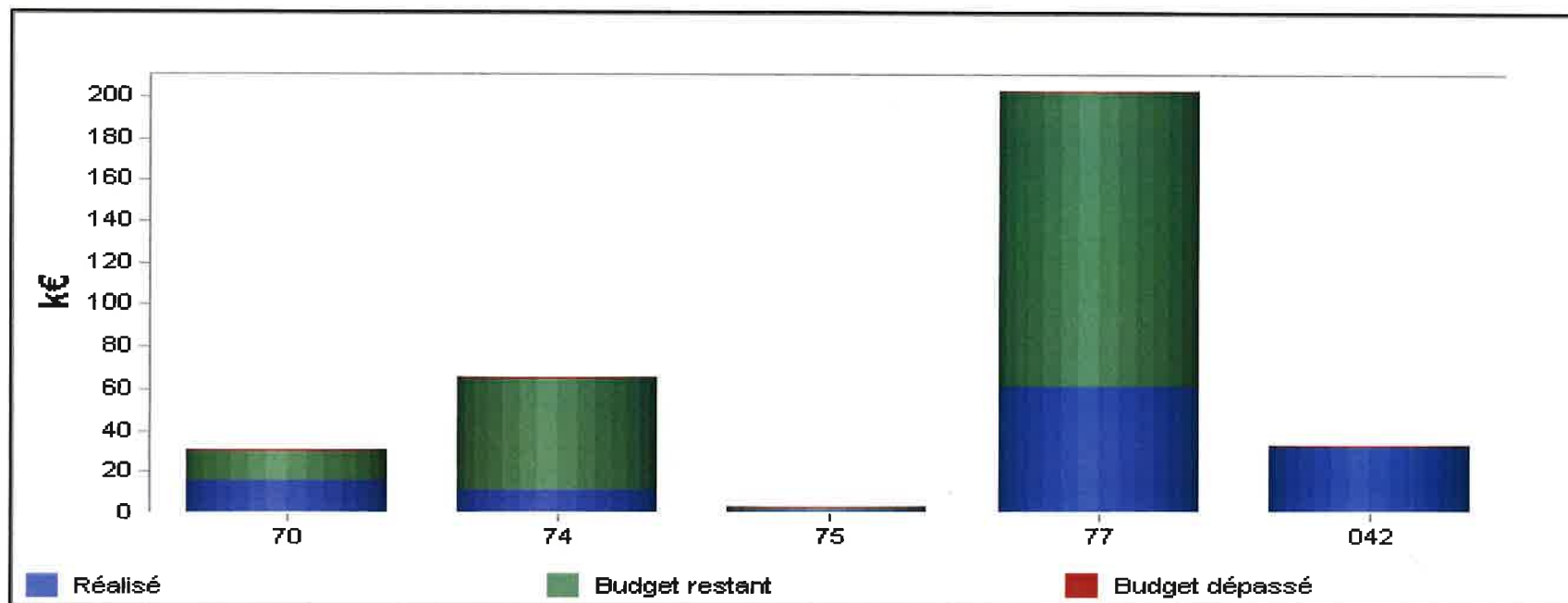
Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
20	ECOLES	663 637,00	220 044,83	33,16%
41	PISCINE	265 999,00	266 000,00	100,00%
42	AMENAGEMENT ALSH	13 000,00	14 288,00	109,91%
64	POLE ENFANCE	431 901,00	202 280,67	46,83%
65	CRECHE	0,00	1 660,00	0,00%
66	MAM	50 000,00	42 944,92	85,89%
67	MICRO CRECHE ANDREST	0,00	20 000,00	0,00%
74	OPAH	71 480,00	11 480,00	16,06%
75	FERME AURENSAN	25 000,00	17 413,45	69,65%
82	TRAVAUX DE VOIRIE	75 000,00	25 174,00	33,57%
83	ATELIER TECHNIQUE - BÂTIMENT	85 000,00	20 000,00	23,53%
92	TEPCV	175 000,00	38 025,00	21,73%
	TOTAL RECETTES	1 856 017,00	879 310,87	47,38%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Dépenses - CCAM - CENTRE MULTIMEDIA - 2020



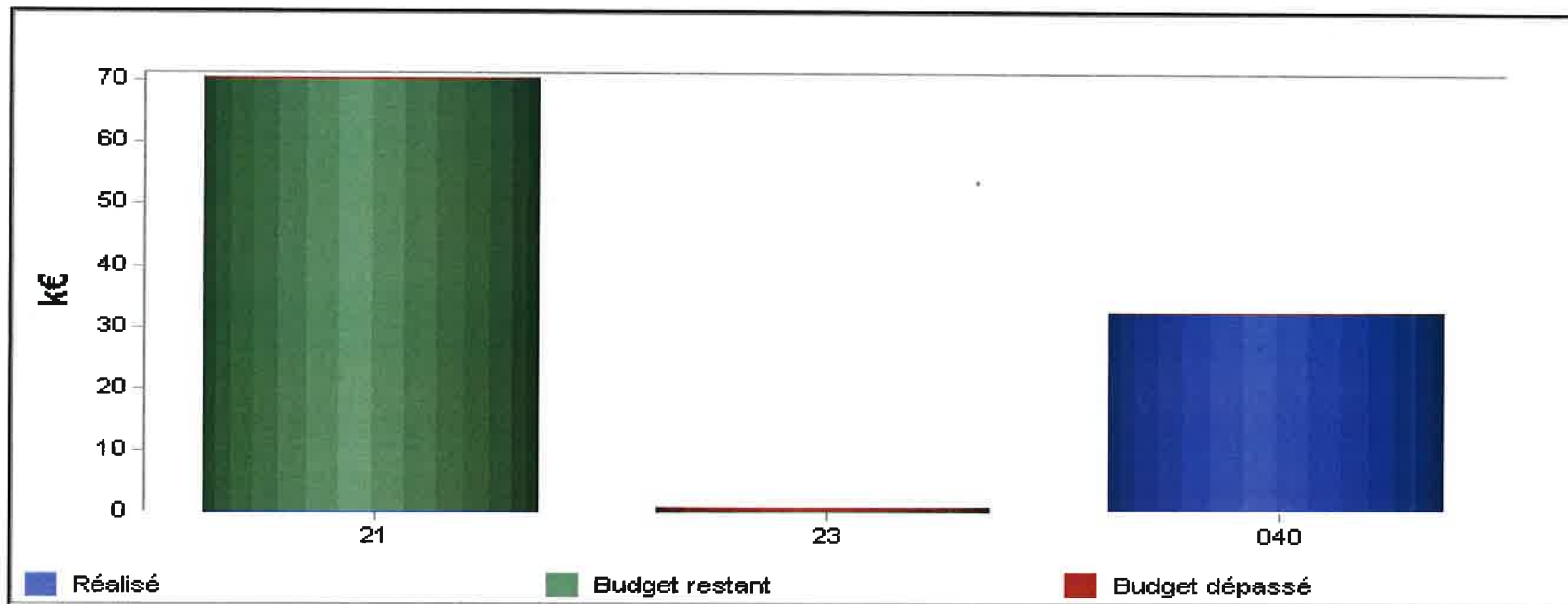
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	158 713,80	100 117,78	63,08%
012	Charges de personnel et frais assimilés	105 000,00	86 912,97	82,77%
67	Charges exceptionnelles	200,00	86,14	43,07%
002	Déficit de fonctionnement reporté	1 046,20	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 893,27	67 893,27	100,00%
	TOTAL DEPENSES	332 853,27	255 010,16	76,61%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Recettes - CCAM - CENTRE MULTIMEDIA - 2020



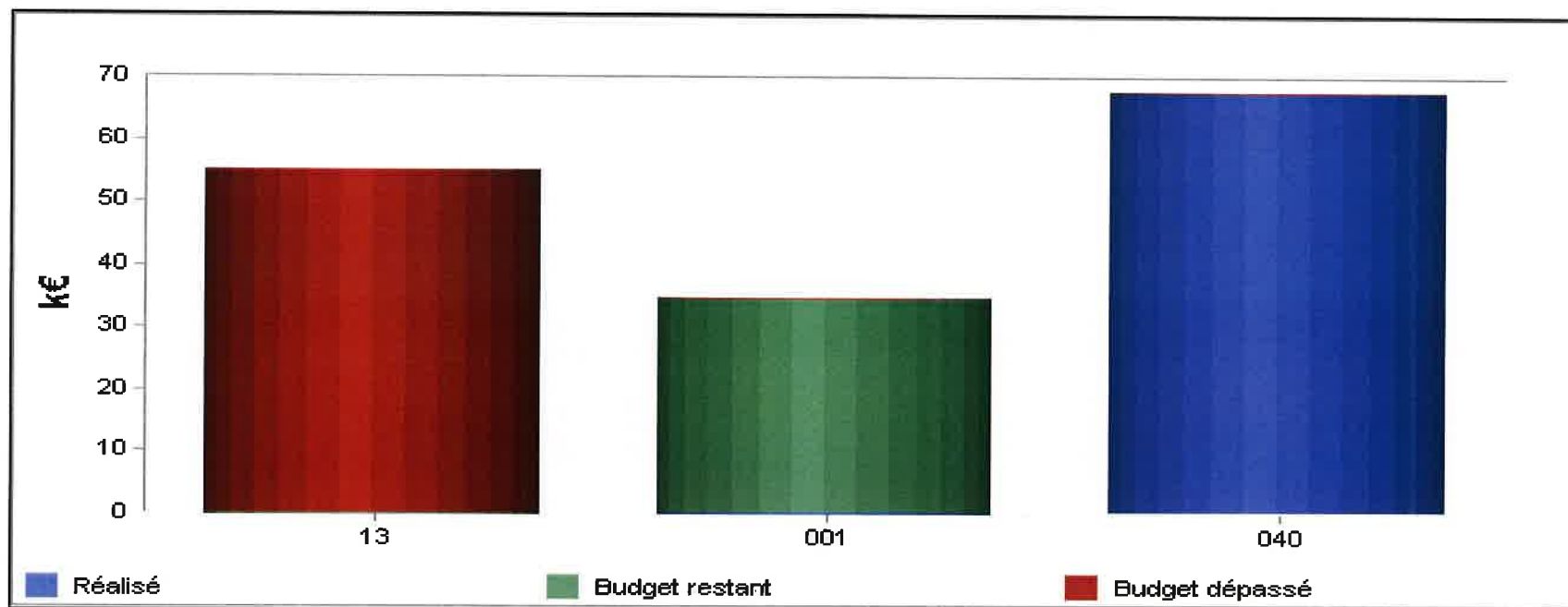
recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	30 200,00	15 550,25	51,49%
74	Subventions d'exploitation	65 000,00	10 788,00	16,60%
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	764,00	25,47%
77	Produits exceptionnels	202 324,27	60 353,70	29,83%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 329,00	32 329,00	100,00%
	TOTAL RECETTES	332 853,27	119 784,95	35,99%

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement-Dépenses - CCAM - CENTRE MULTIMEDIA - 2020



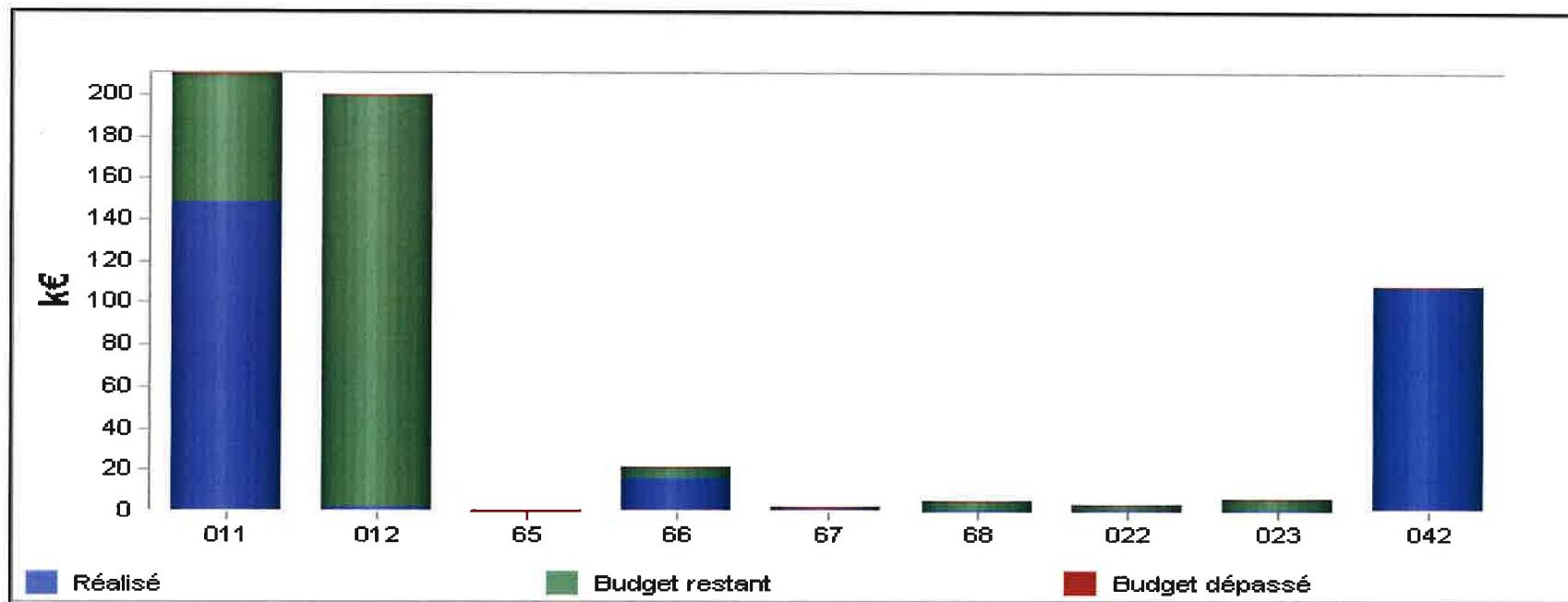
Dépenses d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
21	Immobilisations corporelles	70 400,52	0,00	0,00%
23	Immobilisations en cours	0,00	611,20	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 329,00	32 329,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	102 729,52	32 940,20	32,06%

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement- Recettes - CCAM - CENTRE MULTIMEDIA - 2020



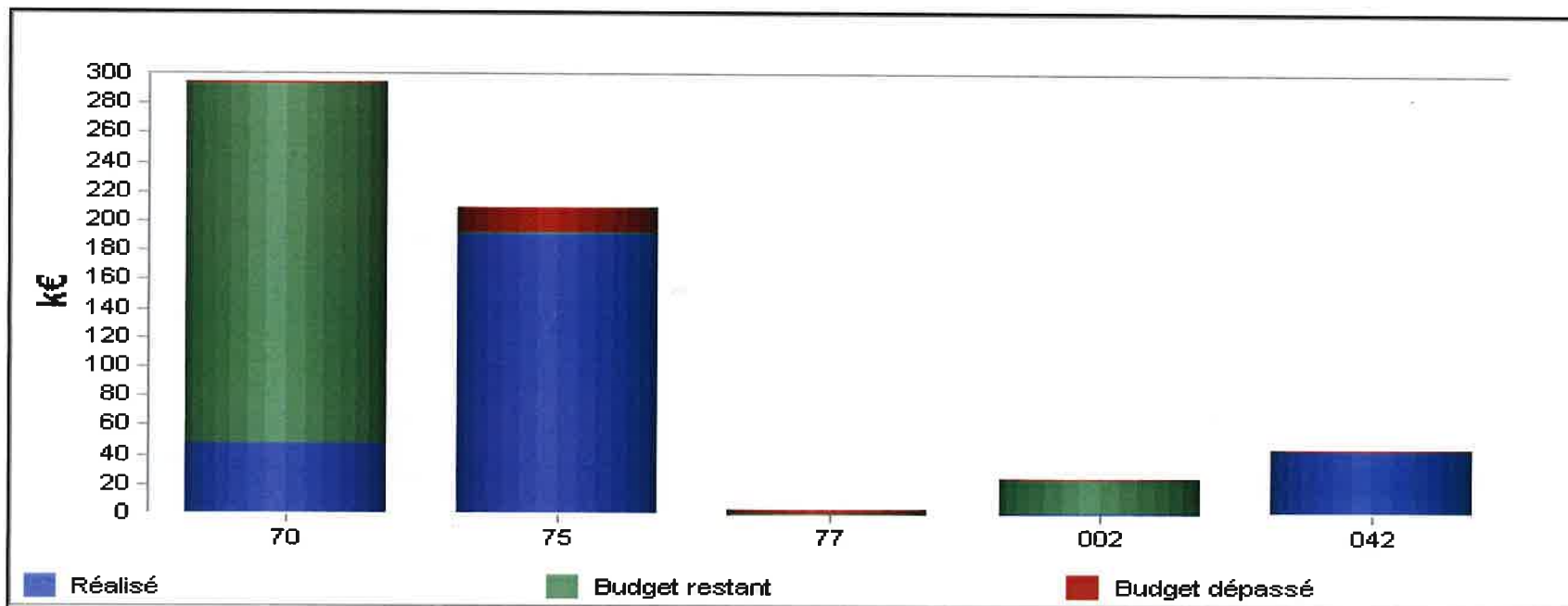
Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	54 990,00	0,00%
001	Excédent d'investissement reporté	34 836,25	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 893,27	67 893,27	100,00%
	TOTAL RECETTES	102 729,52	122 883,27	119,62%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Dépenses - CCAM - HOTEL ENTREPRISES - 2020



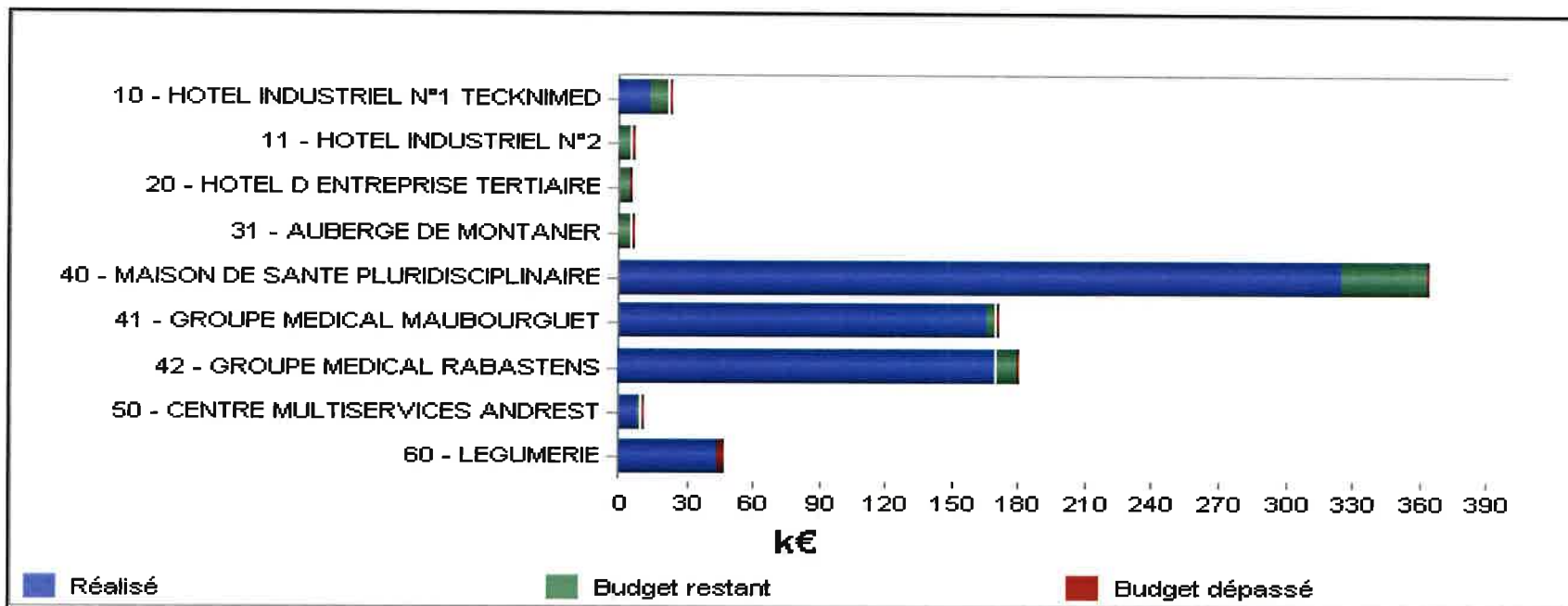
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	210 000,00	148 613,52	70,77%
012	Charges de personnel et frais assimilés	200 000,00	1 618,80	0,81%
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	0,00%
66	Charges financières	21 606,43	15 686,11	72,60%
67	Charges exceptionnelles	1 990,00	1 989,04	99,95%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	5 000,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	3 010,00	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	5 857,15	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 506,87	107 506,87	100,00%
	TOTAL DEPENSES	554 975,45	275 414,34	49,63%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Recettes - CCAM - HOTEL ENTREPRISES - 2020



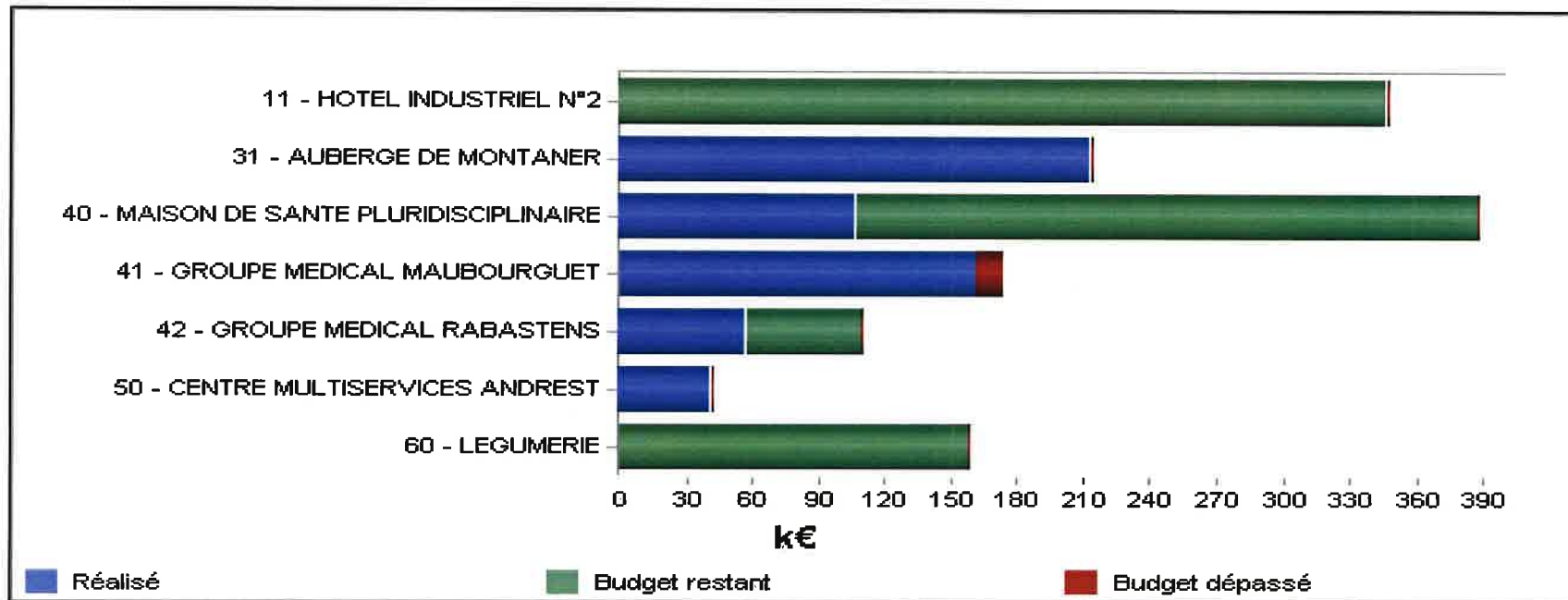
recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	295 000,00	46 918,38	15,90%
75	Autres produits de gestion courante	192 005,00	208 662,21	108,68%
77	Produits exceptionnels	500,00	2 230,31	446,06%
002	Excédent de fonctionnement reporté	23 936,45	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 534,00	43 534,00	100,00%
	TOTAL RECETTES	554 975,45	301 344,90	54,30%

Détail des opérations d'équipement - Dépenses - CCAM - HOTEL ENTREPRISES - 2020



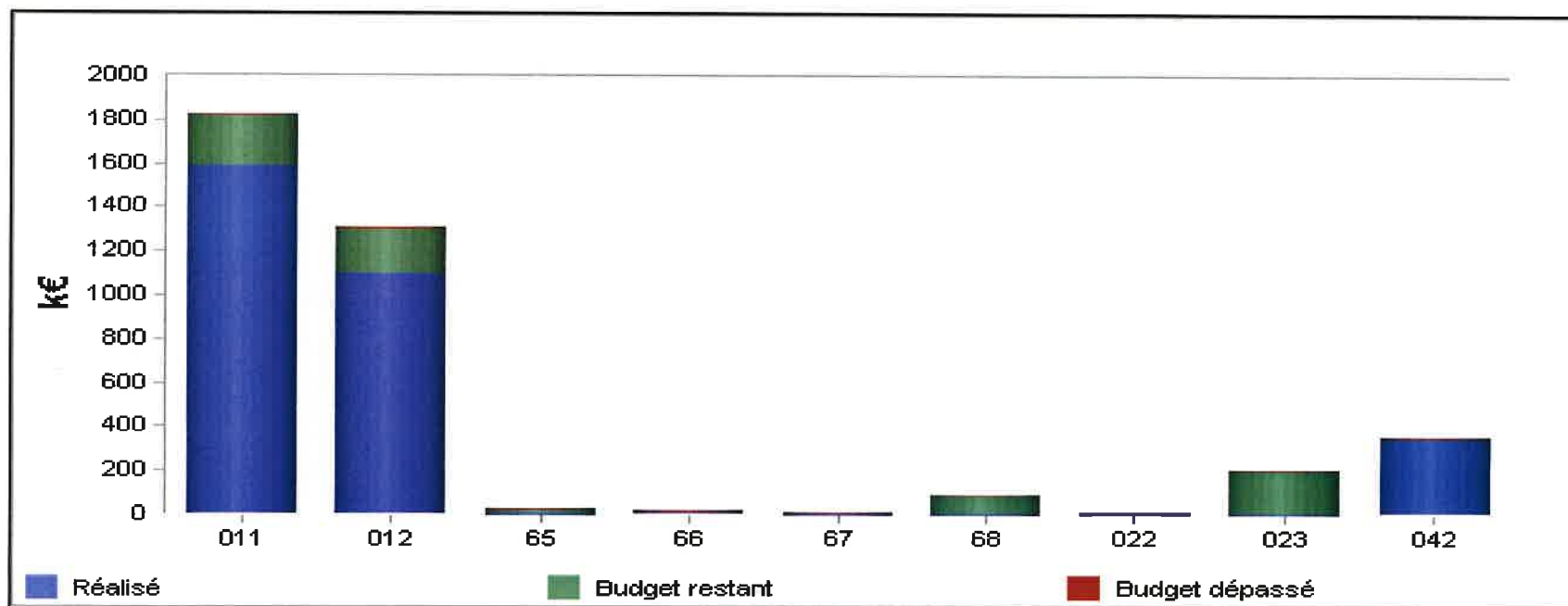
Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	HOTEL INDUSTRIEL N°1 TECKNIMED	22 140,00	14 640,00	66,12%
11	HOTEL INDUSTRIEL N°2	5 490,00	490,00	8,93%
20	HOTEL D ENTREPRISE TERTIAIRE	5 000,00	0,00	0,00%
31	AUBERGE DE MONTANER	5 422,58	0,00	0,00%
40	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	363 894,91	324 889,84	89,28%
41	GROUPE MEDICAL MAUBOURGUET	170 467,93	167 570,22	98,30%
42	GROUPE MEDICAL RABASTENS	180 000,00	170 359,67	94,64%
50	CENTRE MULTISERVICES ANDREST	10 000,00	9 362,24	93,62%
60	LEGUMERIE	45 000,00	48 462,70	107,69%
	TOTAL DEPENSES	807 415,42	735 774,67	91,13%

Détail des opérations d'équipement - recettes - CCAM - HOTEL ENTREPRISES - 2020



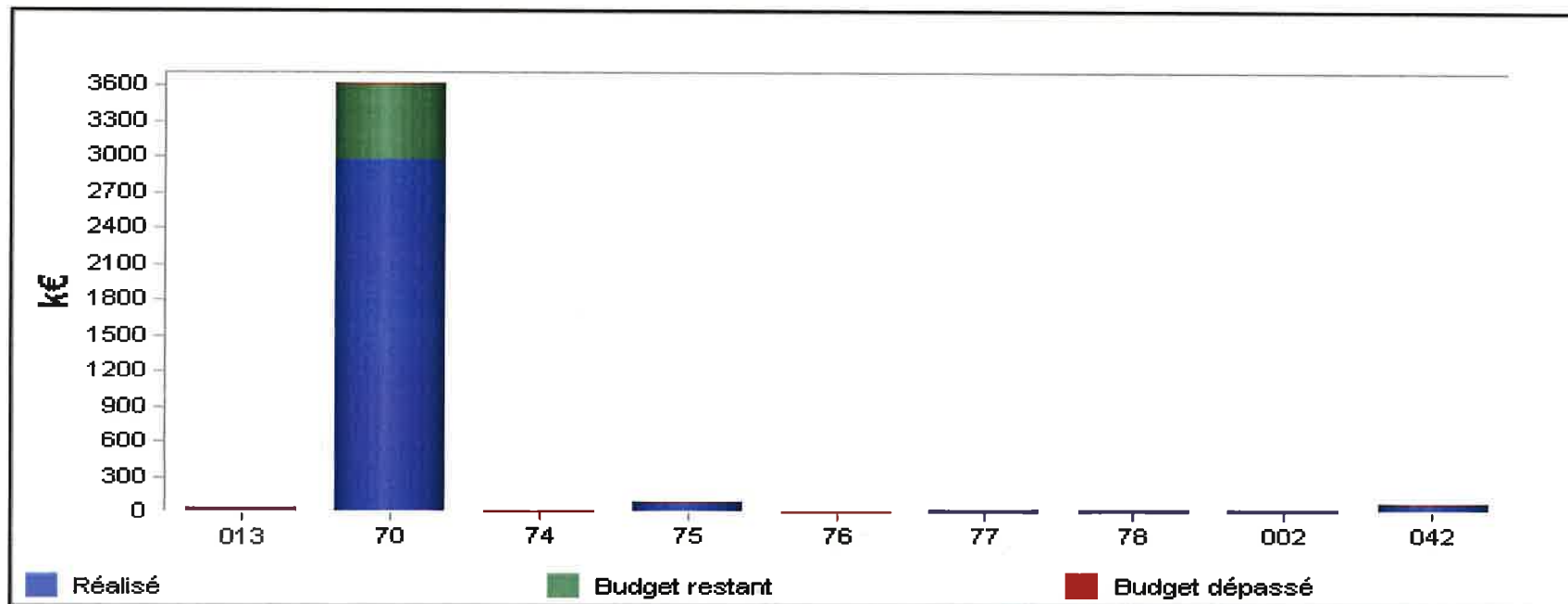
Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
11	HOTEL INDUSTRIEL N°2	346 580,00	0,00	0,00%
31	AUBERGE DE MONTANER	213 075,00	213 075,00	100,00%
40	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	387 979,25	107 093,00	27,60%
41	GROUPE MEDICAL MAUBOURGUET	162 400,00	174 758,90	107,61%
42	GROUPE MEDICAL RABASTENS	110 000,00	57 750,00	52,50%
50	CENTRE MULTISERVICES ANDREST	41 480,00	41 480,00	100,00%
60	LEGUMERIE	158 735,00	0,00	0,00%
	TOTAL RECETTES	1 420 249,25	594 156,90	41,83%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Dépenses - CCAM - ORDURES MENAGERES - 2020



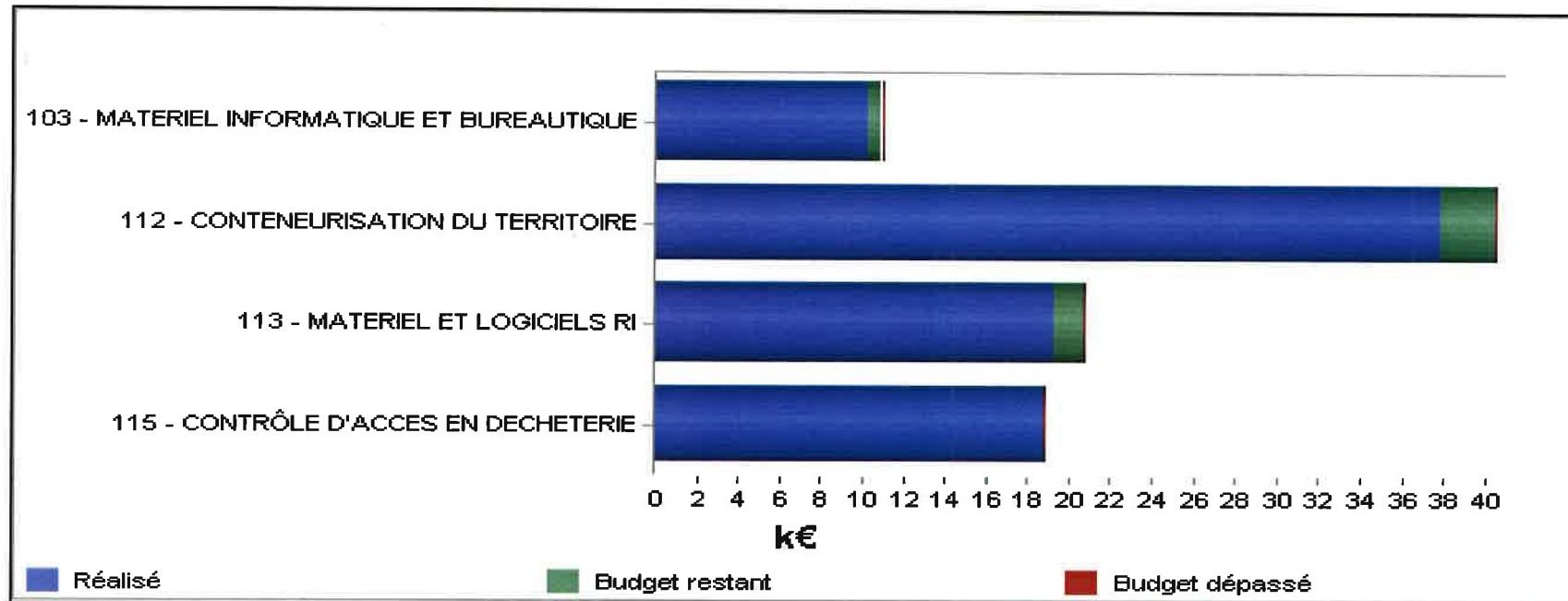
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
011	Charges à caractère général	1 824 852,83	1 590 281,85	87,15%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 310 000,00	1 099 291,27	83,92%
65	Autres charges de gestion courante	25 005,00	1,14	0,00%
66	Charges financières	19 998,00	18 853,92	94,28%
67	Charges exceptionnelles	10 650,00	4 102,00	38,52%
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	90 000,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	202 123,86	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	346 522,83	346 522,83	100,00%
	TOTAL DEPENSES	3 839 152,52	3 059 053,01	79,68%

Vue d'ensemble par chapitre du fonctionnement-Recettes - CCAM - ORDURES MENAGERES - 2020



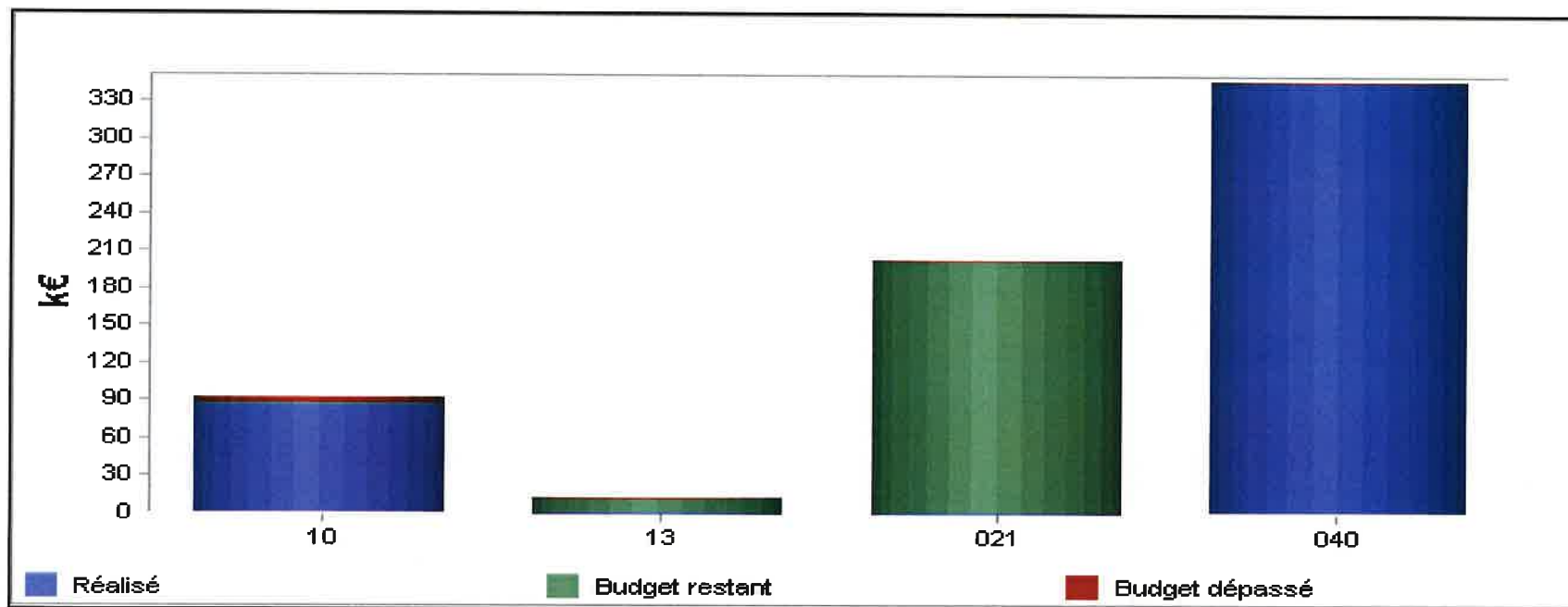
recettes de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	40 000,00	36 731,48	91,83%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 620 056,00	2 971 656,73	82,09%
74	Subventions d'exploitation	0,00	233,07	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	85 527,64	77 663,14	90,80%
76	Produits financiers	0,00	35,94	0,00%
77	Produits exceptionnels	10 500,00	6 084,90	57,95%
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	10 000,00	0,00	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	9 431,88	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 637,00	63 637,00	100,00%
	TOTAL RECETTES	3 839 152,52	3 156 042,26	82,21%

Détail des opérations d'équipement - Dépenses - CCAM - ORDURES MENAGERES - 2020



Opérations d'équipement				
Opération d'équipemen	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
103	MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	11 000,00	10 355,42	94,14%
112	CONTENEURISATION DU TERRITOIRE	40 500,00	37 841,48	93,44%
113	MATERIEL ET LOGICIELS RI	20 800,00	19 311,60	92,84%
115	CONTRÔLE D'ACCES EN DECHETERIE	18 830,00	18 828,60	99,99%
	TOTAL DEPENSES	91 130,00	86 337,10	94,74%

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement- Recettes - CCAM - ORDURES MENAGERES - 2020



Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et reserves	87 392,02	92 289,82	105,60%
13	Subventions d'investissement reçues	12 000,00	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	202 123,86	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	346 522,83	346 522,83	100,00%
	TOTAL RECETTES	648 038,71	438 812,65	67,71%

CR – Point Comptable

Compte rendu :

- **Budget Principal** : Les prévisions ont bien été appréhendées sur l'ensemble des chapitres de fonctionnement autant en dépenses qu'en recettes.
 - Frédéric Ré, remercie l'ensemble de maires qui ont joué le jeu en assumant les charges d'entretien de voirie et salue le travail des services. L'ensemble de ces mesures ont permis de traverser cette crise sanitaire.
 - **Centre Multimédia** : L'encaissement des subventions du vidéo projecteur (acquis en 2019) a permis de moins solliciter de subvention du budget Principal
 - **Hôtel d'entreprises** : Pas de problème significatif sur l'ensemble du budget. A noter toutefois, que le montant des taxes foncières de la Maison de Santé de l'ancien super U n'avaient pas été évaluées lors du vote du budget. Le chapitre 011 devra donc faire l'objet d'une attention particulière jusqu'à la fin de l'année,
 - **Ordures Ménagères** : C' est le budget le plus contraint de la collectivité. Plusieurs chapitres de dépenses de fonctionnement devront faire l'objet d'une surveillance accrue par les services jusqu'à la fin de l'année.
 - Frédéric Ré, complète l'information et explique qu'il existe une problématique pour l'équilibre du budget 2021. Les services et les élus de la commission Environnement travaillent à apporter plusieurs scénarios mais ils s'accordent pour dire que cela passera par une augmentation de la tarification du service.
- 1 - Les élus de la Commission finances souhaitent une commission spécifique à ce sujet.**
- Frédéric Ré précise qu'il est prévu que le président de la commission Environnement vienne restituer leur travail en commission finances, et précise qu'il est souhaitable de regarder la politique tarifaire de la collectivité dans son ensemble (travail sur l'ensemble des services : piscine, cinéma, spectacles, etc. ..)

CRISE COVID 19

IMPACT SUR LES COMPTES DE LA CCAM

Economie

- Exonération CFE pour certains secteurs d'activité
- Participation au fond Local : 3 dossiers acceptés
- Exonération de Loyer : 6 690 € à ce jour

Ressources Humaines

- Equipement des agents de tous les services de matériel de protection : 23 000€

Perte de recettes sur l'ensemble des services

MOYENNE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

- Activité du Centre Multimédia: -35 000€
- Médiathèques : - 5 000 €
- Piscine : - 40 000 €
- Patrimoine (Abbaye + château) : -30 000€
- Centre de Loisirs : - 55 000€
- Gens du Voyages : -15 000 €
- Périscolaires : - 125 000€



CRISE COVID 19

MESURES EN FAVEUR DE LA CCAM

A l'échelle Nationale

- Etalement possible des dépenses de fonctionnement liées à la gestion de la crise (total masques + produits désinfection 35 000€)
Possibilité d'étalement sur une période de 2 à 5 ans
- Reprise des résultats d'investissement capitalisés : 2 budgets concernés

A l'échelle intercommunale

- Prise en charge des dépenses d'entretien de voirie par les communes 100 000€

A l'échelle des services

- Rationalisation des dépenses

2- Les élus de la Commission finances souhaitent étaler les dépenses de fonctionnement liées à la crise sanitaire sur 5 ans.

3- Christian Bourbon demande à ce que le tableau présenté pour la rationalisation des dépenses soit représenté lors des votes des Comptes Administratifs et de façon consolidée.



DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS MODIFICATIVES

- **Budget Tujague** : Suite à la réception du certificat d'irrecouvrabilité de maître Legrand, il convient de délibérer pour :
 - 1- constater les sommes dues en non-valeur (*inscrites au budget*) 213 207,64€ TH + 67 182,55€ de loyer
 - 2- Acter la reprises des provisions (*inscrites au budget*) 386 154,67€
- **SPANC – Centre Multimédia** : Reprise des résultats d'investissement capitalisés
 - 1- CMM : 34 836,25 €
 - 2- SPANC : 30 128,09 €
- **Budget Principal** : Etalement des dépenses de fonctionnement liées au COVID
- **Admission en Non-valeur** : Depuis le début de l'année aucune admission en non-valeur n'a été constatée. Le contexte sanitaire a engendré un retard conséquent sur le travail de relance fait par le pôle de gestion comptable de Maubourguet.

Ceci a pour conséquence que le montant à constater sera plus faible cette année comparativement aux années précédentes mais à contrario le résultat de poursuite qui sont toujours en cours devra être constaté en 2021. Celles-ci viendront s'ajouter à celles de l'exercice N+1

4- Les élus de la commission Finances demandent à ce que les services contactent la trésorerie afin d'avoir les impayés par commune pour pouvoir prendre connaissance des difficultés de leurs administrés.

Madame Labedens propose de transmettre au service et commune le désirant, la méthode pour consulter les Admissions en Non valeur depuis Hélios (portail DGFIP).

DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS MODIFICATIVES

- **Budget Hôtel d'entreprises** : **DM** Augmentation de crédit de l'opération 60 « Légumerie » + 8 000€ correspondant à l'acquisition d'un porte de chambre de froide garantissant l'indépendance de deux entreprises locataires. Ces crédits seront pris sur l'opération 42 « Groupe Médical de Rabastens ».
 - **Budget ZI Marmajou** : **DM** Augmentation de crédit au 011 – Inscription du remboursement au SDE de l'annuité d'emprunt omise lors de l'élaboration du budget
-

FOND DE CONCOURS

Préambule :

Le cadre juridique : Conformément à l'article L5214-16, alinéa V du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi du 03 août 2004, un Établissement Public de Coopération Intercommunale peut verser des fonds de concours à ses communes membres afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Un accord concordant doit être exprimé à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le règlement d'attribution de la CCAM :

- Les fonds de concours seront exclusivement attribués à l'investissement et rattachés à un projet.
- Toutes les communes membres peuvent bénéficier de fonds de concours sur la base d'un roulement établi par la communauté de communes, générant ainsi pour une commune la possibilité de présenter un dossier tous les 3 ans.
- Sont éligibles :
 - les acquisitions immobilières et les charges afférentes si elles sont suivies de réalisation
 - les travaux d'aménagement d'espaces publics,
 - les travaux de valorisation du patrimoine,

dans les domaines suivants (classés par ordre de priorité) :

- ① prise en compte de la dimension supra communale et du caractère structurant du projet pour le territoire,
- ② mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics et travaux de rénovation énergétique des bâtiments et tous travaux permettant des économies d'énergie,
- ③ protection de l'environnement (tel qu'engagement dans la démarche « 0 phyto »),
- ④ tout autre domaine d'intervention, sur des projets bien spécifiques laissés à la libre appréciation de l'instance chargée de l'examen des demandes.

Point sur les fonds de concours 2017- 2020 : 32 dossiers pour 206 596,26 €

Fonds de Concours en 2021 : **oui**



FONDS DE CONCOURS

- Mairie de buzon
- Mairie de Saint Sever de Rustan
- Mairie de Liac

Compte rendu :

Il est proposé lors de la réunion de reprendre l'instruction des dossiers en 2021.

L'ensemble des élus de la commission approuve cette proposition.

Toutefois, monsieur Christian Bourbon souhaiterait que le mécanisme du fond de concours bénéficie et joue à réel rôle de levier auprès des petites communes qui ont bien souvent du mal à mener à terme leur projet par manque de financement.

Monsieur Bonnargent demande l'examen de l'attribution de ces fonds également lorsque c'est la commune qui est amenée à rembourser (exemple des travaux sur les écoles)

Monsieur Ré rappelle le cadre posé lors de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées et le choix acté par les élus pour le transfert de charges liés à l'exercice de la compétence scolaire péri et extrascolaire.

Il est proposé par les élus, la tenue commission spécifique dédiée à cette thématique .

Elle fera l'objet d'une présentation de la méthode posée pour l'évaluation du transfert des charges en 2018 liées au transfert de compétences ainsi que des règles définies quant aux bâtiments mis à disposition pour l'exercice des compétences.

5- Les élus sont favorables au dispositif mais demandent une commission spécifique pour retravailler le règlement

6- Les dossiers présentés sont validés sous le régime actuel puisque déposés en 2020.



QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu

1- Défibrillateurs

Monsieur Bernard Bats demande de faire le point sur le portage administratif de l'acquisition par les communes de défibrillateurs.

Monsieur Ré informe que les services ont reçu le devis.

Monsieur Bats explique que certaines assurances peuvent participer au financement de cette acquisition.

Monsieur Ré précise qu'il revient à chaque commune de solliciter son assurance.

Il est demandé au service de renvoyer le mail concernant ce dispositif à toutes les communes.

2 – DTA (Dossier technique Amiante)

Les communes ont été sollicitées pour le DTA.

Dans le cadre de la compétence scolaire /péri et extra monsieur Bats interroge le président de la commission finances afin que les services de la CCAM puissent, comme pour les défibrillateurs porter le dossier administratif de ces diagnostics (200€ de frais de dossiers + 35€ par prélèvements), il entend le recensement des besoins et mise en concurrence afin de bénéficier de prix attractifs.

Monsieur Ré demande la saisie de monsieur Lassalle, directeur des services techniques ,sur le dossier. Il informe que les bâtiments de l'ex CCVAM et peut être l'ex CCARA ont déjà fait l'objet de ce diagnostic.

Il précise sur ce sujet, que la commission finances devra se positionner sur la prise en charge de ces diagnostics.



QUESTIONS DIVERSES - SUITE

3- BIOTRICITY:

Monsieur Alexis Bonnargent demande un point sur l'avancement de ce dossier.

Monsieur Ré informe qu'il n'y a pas eu de changement depuis septembre dernier; à savoir un dossier de conformité à l'ICPE du projet modifié a été déposé auprès de la DREAL.

A ce jour, le Crédit Agricole, organisme prêteur pour l'acquisition des terrains de Biotricity a pris contact avec la CCAM pour les informer du risque de saisie des terrains.

Monsieur Bonnargent demande ce qu'il adviendrait des terrains dans ce scénario .

Monsieur le Président explique qu'il serait préférable que la collectivité se positionne sur le rachat des terrains lorsque le Crédit Agricole cherchera à les revendre, la collectivité étant prioritaire.

Monsieur Bonnargent demande si l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) pourrait être sollicité pour accompagner la collectivité sur la gestion de ce dossier à l'instar de la commune de Vidouze.

Monsieur Ré mentionne qu'il ne faut exclure aucune piste mais il rappelle que l'EPFL finance ces dossiers sur 8 ans avec remboursement à terme (soit au-delà des 8 ans). Ce qui revient à dire qu'engager une telle procédure aujourd'hui impacterait financièrement la collectivité à long terme (au delà du mandat) et imposerait à la prochaine gouvernance d'assumer intégralement une charge financière décidée par ses prédécesseurs.

Au vu de l'enjeu, il estime qu'une telle décision ne peut être étudiée qu'après passage devant le Conseil Communautaire.

RELEVÉ DE DÉCISION:

Les élus de la Commission finances valident :

- 1- La tenue d'une commission spécifique sur la tarification 2021 des ordures ménagères.***
- 2- La proposition d'étaler les dépenses de fonctionnement liées à la gestion de la crise sanitaire COVID-19 sur 5 ans.***
- 3- La présentation du tableau « rationalisation des dépenses » lors des votes des Comptes Administratifs et de façon consolidée***
- 4- L'ensemble des délibérations et décisions modificatives présentées***
- 5- La reprise du dispositif d'attribution de fond de concours*
*La demande d'une commission spécifique pour retravailler le règlement***
- 6- Valide l'attribution d'un fond de concours pour les 3 communes ayant déposé la demande avant la suspension du dispositif sous régime actuel.***

